

LE JARDIN BOTANIQUE

Fiche 3 – Situation des zones de confort potentielles

1. CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Commune : Saint-Josse-ten-Noode

Superficie : 5 hectares 15 ares

Vocation : Parc historique

Caractéristiques : De sa vocation première de jardin botanique, il conserve un mélange de styles (français, italien, anglais) et une grande variété d'arbres et de plantes vivaces ou annuelles. Les plans du jardin ont été dessinés par l'architecte Petersen et l'inauguration a eu lieu en 1829.

Situation : Le jardin Botanique est entouré au sud par l'avenue Victoria Regina et le Boulevard du Jardin Botanique, à l'ouest la rue Gineste, à l'est la rue Royale et au nord la rue Botanique. Le jardin est coupé par le boulevard Saint-Lazare.

Equipements : Le site est clôturé. Bancs et poubelles. Le parc dispose d'une plaine de jeux pour les petits et d'un terrain multisports (goals, panneaux de basket + marquage au sol pour le tennis et le volley-ball) rue du Botanique. Ces infrastructures se trouvant à l'extérieur de la clôture, elles restent accessibles en dehors des heures de fermeture du jardin.

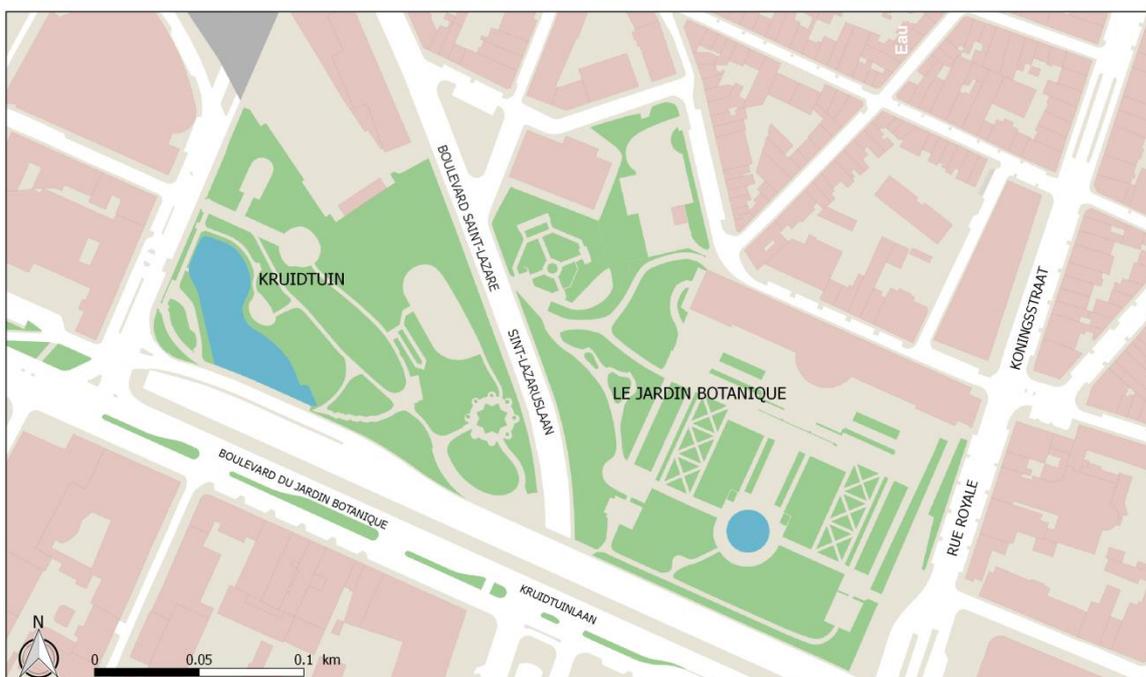
Entrées : Le jardin Botanique est accessible par la rue Royale, le boulevard Saint-Lazare, la rue Gineste et la rue Botanique.

Population : Le quartier où se trouve le Jardin Botanique compte 40 à 80 hab/ha.

Statut : Le site est classé depuis le 15 avril 1964.

Gestionnaire : Bruxelles Environnement

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale



Légende

- Plan d'eau
- Espace vert



Réalisé avec / Verwezenlijkt door middel van Brussels UrbES *
Distribution / Verspreiding & Copyright CIBR-CIBES
Fond de plan / Achtergrond : © IGN-NSI

Figure 1 : Localisation de la zone. Source : Bruxelles Environnement, 2015

2. SITUATION ACOUSTIQUE

2.1. POINTS DE MESURES

Bureau d'étude : ACOUSTIC TECHNOLOGIES S.A.

Dates de la campagne : du 25 février au 4 mars 2005

Types de mesures :

- Courtes durées : 36 points
- Longues durées : 3 points

Conditions météo : Absence de précipitation, vent faible ou nul

2.2. CONSTATS

Les niveaux de bruit L_{Aeq} relevés dans le parc varient entre **58 et 76 dB(A)**. Les niveaux sonores les plus élevés (supérieurs à 70 dB(A)) ont été relevés le long du boulevard du Botanique (zone mauve sur la carte). La présence d'une enclave dans l'axe de la trémie du tunnel du Botanique crée beaucoup de bruit à ce niveau. Le reste du jardin est soumis à des niveaux sonores oscillant entre 61 et 67 dB(A) (zone bleue).

Les niveaux sonores les plus bas, avoisinant les 59 dB(A), ont été relevés dans la pointe nord, zone où se situe la plaine de jeux (zone rouge).

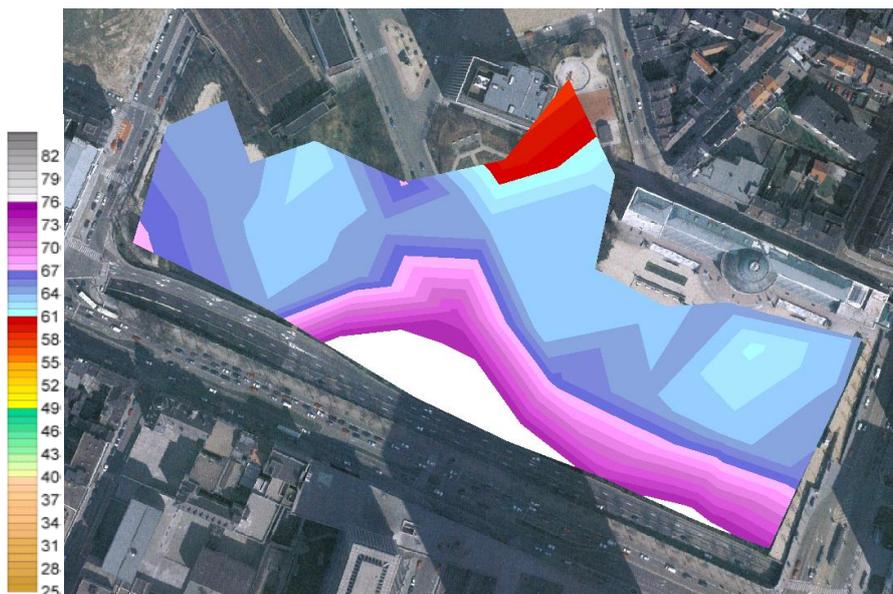


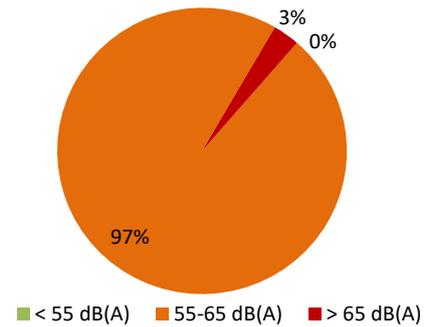
Figure 2 : Niveaux sonores L_{Aeq} dB(A) – 2005.
Source : ACOUSTIC TECHNOLOGIES S.A. 2005

2.3. VALIDATION DU POINT NOIR

Les valeurs sonores L_{Aeq} mesurées dans le parc du Botanique en 2005 ont été confirmées par l'étude réalisée par le BRAT en 2010 dans les espaces verts de Bruxelles (L_{den} , voir référence).

Aucun endroit du parc n'est soumis à des valeurs sonores inférieures à 55 dB(A). 97% de la superficie du parc est soumise à des niveaux sonores compris entre 55 et 65 dB(A). Les 3% restant ont un niveau sonore supérieur à 65 dB(A) (voir graphique).

Ambiance sonore du Botanique (L_{den})



Le parc est donc considéré comme un **point noir acoustique** dont l'assainissement est nécessaire.

3. FACTEURS INFLUENÇANT LE BRUIT

3.1. TOPOGRAPHIE ET PROFIL DES LIEUX

Le parc se situe à la fois en contrebas des deux axes routiers importants, le boulevard du Botanique et la rue Royale, et en surplomb par rapport à la trémie du tunnel Botanique qui draine également un flux important de circulation. Cette situation permet au bruit de se propager facilement dans le parc.

3.2. AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES A PROXIMITE

A l'est, la rue Royale est une voirie à plusieurs bandes de circulation dont le revêtement est en pavés. Outre l'important trafic, le revêtement provoque, à lui seul, beaucoup de bruit. Les bus 92 et 93 empruntent également cette rue.

Au sud, le Boulevard du Botanique, axe importante de la petite ceinture, est une large voirie à deux fois deux bandes de circulation dont le revêtement est asphaltique. Les trams 6 et 2 et le bus 61 empruntent également ce boulevard.

A l'ouest et au nord, la rue Gineste et la rue du Botanique sont des rues de moindres importances et disposants d'un revêtement en asphalte.